

LES RIPISYLVES

Boisements et haies
en bord de cours d'eau



Intérêts



Mise en place



Entretien



cpie
SÈVRE ET BOCAGE

ENTREtenir MA RIPISYLVE

UN ENTRETIEN RÉUSSI ... C'EST CELUI QU'ON NE PERÇOIT PAS !

L'enlèvement des bois en rivières est effectué uniquement lorsque ceux-ci gênent l'écoulement des eaux ou fragilisent un ouvrage comme un pont.

L'élagage des arbres et arbustes vise essentiellement à prévenir la formation des embâcles.

L'abattage doit être ciblé et doit concerner soit des arbres dépérissants ou morts, qui présentent des risques de chute, soit des espèces non adaptées ou envahissantes (peuplier, renouée du Japon, bambou, etc).

Les souches sont conservées pour maintenir les berges.

Le recépage permet de rajeunir la végétation en place. Il consiste à couper l'arbre à la base du tronc de manière à stimuler la pousse de nouvelles tiges vigoureuses à partir de la souche.

Devoir du riverain

Sur sa propriété, le riverain est responsable du bon état des berges, du libre écoulement de l'eau et de la qualité des milieux aquatiques. (art. L215-14 du code de l'environnement). Avant toute intervention sur une ripisylve, il est conseillé de contacter les services compétents du département pour connaître la réglementation en vigueur et s'assurer de réaliser un entretien adapté qui préserve le cours d'eau (cf contacts au dos).

DÉFINITION ET CONTACTS

LA RIPISYLVE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est la formation végétale (boisement, haie) qui borde les rives d'un cours d'eau. Pour être fonctionnelle, elle doit être composée de plusieurs strates : herbacée, arbustive et arborescente.

*L'entretien d'une
ripisylve doit s'effectuer
de manière précise et
adaptée.*

QUELQUES CONTACTS UTILES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Vendée

02 51 44 31 46 // ddtm-guichet-haie@vendee.gouv.fr

Syndicat Mixte bassin du Lay

02 51 30 51 53 // contact@bassindulay.fr

Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre nantaise

02 51 80 09 51 // eptb@sevre-nantaise.com

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Sèvre et Bocage

02 51 57 77 14 // contact@cpie-sevre-bocage.com



LES BIENFAITS DES RIPISYLVES



COMMENT CRÉER SA RIPISYLVE ?

PETITE MAIS COSTAUDE !

La ripisylve* rend une grande quantité de services à l'Homme.
À la croisée des milieux aquatiques et terrestres, elle est multifonction et fondamentale pour la préservation des écosystèmes et la qualité de l'eau.

Corridor écologique

Permet à la faune de se déplacer à l'abri



Maintien des sols

Filtration des eaux de ruissellement



Habitat faune

Abrite notamment les auxiliaires et les pollinisateurs



Bien-être des troupeaux

Fraîcheur et nourriture pour les troupeaux



Effet brise-vent

Limite l'évaporation et protège l'écosystème aquatique



Qualité paysagère Bien-être

Zone de détente et de bien-être

Régulation des crues

Par dissipation de l'énergie du courant

Infiltration de l'eau dans le sol

Stocke l'eau naturellement et limite les crues

Ombrage des eaux

Diminution de la T°C et augmentation de l'O₂ dissout



Stabilisation et protection physique de la berge

Les racines offrent abris, caches, etc.

Stockage du CO₂

Dans la biomasse végétale et le sol

Par régénération naturelle

Il s'agit de laisser la ripisylve se constituer spontanément à partir des graines présentes dans le sol. Les espèces qui se développent sont ainsi les mieux adaptées. Cette dynamique naturelle peut toutefois nécessiter des interventions ponctuelles comme la pose de clôtures...

+ LONG
+ DE BÉNÉFICES

Ou par plantation

Elle permet de restaurer une ripisylve diversifiée et fonctionnelle en quelques années. Toutefois toute intervention en bord de cours d'eau peut rapidement avoir des incidences sur les berges et la ressource en eau. Il est donc recommandé de se rapprocher d'un technicien de rivière (cf. contact au dos) afin de bénéficier de conseils adaptés à chaque étape des travaux ou pour le choix des essences.

+ RAPIDE
- DE BÉNÉFICES

*Ripisylve : Haies et boisements naturels en bord de cours d'eau